

lieu d'une sous-préfecture et le Nadalnik tient à la disposition du Comité des chevaux de bât et des petites voitures qui suivent les routes communales, trouvent des relais dans les montagnes et arrivent ainsi en trois jours à Kiuprija.

Le personnel se compose aujourd'hui de dix-huit personnes, médecins et pharmaciens. Les Serbes donnent les infirmiers, cuisiniers, blanchisseurs, garde-malades, etc.

RUSSIE

ASSEMBLÉE ANNUELLE DE LA SOCIÉTÉ RUSSE

Le 15/27 avril 1876, à deux heures après midi, le président, M. le général de Baumgarten, déclare la séance de l'assemblée générale ouverte, en présence de 70 membres.

L'élection de M. le conseiller privé Step. Fedorovitch Panutine, comme délégué au Monténégro, est proposée à la sanction de l'Assemblée.

M. le Président. Le fondé de pouvoirs, élu le 23 novembre de l'an dernier, P. A. Wassiltchikoff, ayant déclaré ne pouvoir accepter le mandat de l'assemblée générale que jusqu'au mois d'avril de l'année courante, la Direction générale, dans la séance du 23 mars, a décidé de vous présenter M. Panutine, en remplacement de M. Wassiltchikoff. C'est pourquoi je vous prierai, Mesdames et Messieurs, de vouloir bien donner votre réponse par un « oui » ou par un « non. »

La question suivante est l'allocation d'un crédit de 25,000 roubles, pour le cas où les secours sanitaires du Monténégro devraient être prolongés au-delà de six mois, c'est-à-dire du 15 juin. Permettez-moi de vous dire en peu de mots ce qui a été fait par notre personnel sanitaire jusqu'à présent. Comme vous le savez, les journaux ont publié plusieurs articles concernant l'activité de no-

tre société et de notre personnel sanitaire dans le Monténégro. Ces articles venaient de la Direction générale et de divers correspondants qui se trouvaient sur les lieux. Notre personnel arriva au Monténégro au commencement de janvier. Trois mois et demi se sont à peine écoulés que deux hôpitaux sont déjà établis : l'un à Cettigne, l'autre à Grahovo, pour 120 malades. Notre personnel pourvoit journellement au soin de plus de 100 malades ambulants. Si l'on tient compte des difficultés à surmonter dans ces contrées, où tout doit être apporté par des chemins presque impraticables, si malgré cela, les hôpitaux établis par notre Société présentent tout ce qu'on peut demander et désirer d'institutions semblables dans les contrées plus abondamment fournies de toutes sortes de ressources, il est impossible de ne pas reconnaître que notre personnel sanitaire a brillamment rempli sa tâche. En présence d'un pareil succès, le champ d'action de notre personnel sanitaire a été étendu, sur le désir du prince Nicolas et sur la proposition de M. Wassiltchikoff, après plusieurs combats sanglants dans la plupart desquels les soldats ont lutté corps à corps, ce qui a considérablement augmenté le nombre des blessés. Ceux-ci doivent être transportés non loin de Niksitch, près du monastère de Saint-Luc. Il y avait naguère en cet endroit une ambulance organisée par le Comité international de Genève, mais dès que le gouvernement turc entreprit ses réformes, les Suisses ne se crurent plus nécessaires ; ils partirent donc en exprimant l'opinion que notre personnel sanitaire rendait de si grands services, qu'ils pensaient inutile de prolonger leur séjour au Monténégro. On s'aperçoit aujourd'hui que l'emplacement choisi par les Suisses pour l'installation du lazaret, était précisément celui où l'on attend la plus grande affluence de blessés. Au début, M. Wassiltchikoff avait emmené le seul médecin qui se trouvât près du prince Nicolas, et un étudiant qui accompagnait le détachement en qualité d'aide-chirurgien. C'est avec ce modeste contingent qu'il dut porter les premiers secours aux blessés. Aussi ne tarda-t-il pas à faire part à la Direction générale de la nécessité d'accélérer l'envoi du personnel sanitaire. Là-dessus, la Direction générale, informée par le Comité local d'Odessa, que le médecin Cocolani désirait servir gratuitement au Monténégro, pourvu qu'on lui payât les frais de son voyage, a tout de suite télégraphié à Odessa, et l'on vient d'apprendre que M. Cocolani part

aujourd'hui d'Odessa pour Cettigne, où il se mettra à la disposition de M. Wassiltchikoff. La Direction générale a de plus désigné M. le docteur Eug.-Was. Pawloff, agrégé de l'académie médico-chirurgicale, lequel partira sous peu avec deux aide-chirurgiens.

En attirant votre attention sur l'abnégation avec laquelle le personnel actuel remplit ses devoirs et triomphe des difficultés sur le théâtre des opérations militaires, je vous prie de vouloir bien me permettre d'en témoigner votre reconnaissance à M. Wassiltchikoff, à M^{lle} Kartzeff et au docteur Alyschensky, qui se trouvaient à l'œuvre au commencement de l'organisation des lazarets, ainsi qu'à tout notre personnel de santé. Si je n'ai pas porté cette proposition au nombre des questions soumises au scrutin, c'est dans la persuasion où je suis qu'elle sera votée à l'unanimité.

L'Assemblée a accepté cette proposition à l'unanimité et sans discussion.

M. le Président. Dans la dernière assemblée générale du 25 novembre 1875, lors de l'envoi du personnel de santé, l'emploi de 75,000 roubles fut décidé comme suit : 25,000 roubles à déduire comme dépense définitive du capital de réserve, et 50,000 roubles à fournir par une souscription que tous les établissements de notre Société devaient ouvrir. Cette souscription n'a encore donné que 45,000 roubles ; mais elle continue et il est hors de doute que sous peu elle atteindra le chiffre de 50,000 roubles. Par conséquent, s'il est nécessaire de prolonger le séjour de notre personnel après le 15 juin, comme il a été dit plus haut, je demande votre autorisation pour déduire des sommes entrées au chiffre de 45,000 roubles, 25,000, à condition de continuer la souscription au profit des blessés et des malades au Monténégro. Je vous prie de répondre à cette question par un « oui » ou par un « non. »

La question qui suit est relative à l'allocation de 30,000 roubles, comme secours au Comité d'arrondissement du Turkestan, pour augmenter le personnel et munir l'hôpital du matériel de santé nécessaire. Je dois vous expliquer à cet effet que, déjà l'année dernière, l'Auguste protectrice de notre assemblée, Sa Majesté l'Impératrice, considérant les besoins et les privations auxquels nos troupes étaient exposées, lors des hostilités contre le Khokand, a ordonné de demander au président du Comité du Turkestan s'il n'avait pas besoin de secours? Sur cette demande, le général

Golovastscheff répondit que le Comité de l'arrondissement du Turkestan était parvenu à secourir les troupes avec ses propres moyens, excepté dans l'expédition de Khiva, pendant laquelle des secours ont été envoyés par le Comité central de St-Pétersbourg; c'est pourquoi il supposait les ressources des troupes encore suffisantes. Cependant on ne prévoyait pas que les hostilités dans le Khokand continueraient et qu'il serait nécessaire d'augmenter nos forces actives. Voilà pourquoi le 16 février, le général Golovastscheff nous annonça, par un nouvel office, que dans le moment présent des besoins se font sentir, en fait de matériel de santé, qu'on ne peut se procurer sur place, et d'une certaine somme d'argent, les ressources pécuniaires étant épuisées.

Sur le rapport de ce qui précède, Sa Majesté l'Impératrice a bien voulu ordonner que M. l'aide-de-camp général de Kaufmann, commandant en chef des troupes dans l'Asie centrale, qui se trouvait de passage à St-Pétersbourg, fût invité à assister à la séance de la Direction générale, et à y expliquer dans quelle position et de quelle manière la Société pourrait secourir les troupes du Turkestan. De plus, M. Zablotzky Dessiatawsky a reçu la commission de dresser une liste de tous les objets d'hôpital nécessaires dans ces contrées. Dans la séance du 22 mars, M. l'aide-de-camp général de Kaufmann a exposé que les troupes sur pied de guerre, en marche continuelle et supportant toutes les fatigues de campagne, ne possèdent qu'un personnel de santé de temps de paix, et que, surtout en raison de la position exceptionnelle du pays, le manque de médecins se fait vivement sentir. C'est pourquoi il estime que le secours le plus efficace consisterait dans l'envoi de médecins. L'étude de cette question a été confiée à une Commission spéciale, dont les travaux continuent en ce moment, et qui doit présenter un rapport détaillé sur tous les besoins de première nécessité. La Commission est arrivée à proposer les dépenses suivantes : envoi au Comité de 2,000 roubles en argent comptant ; acquisition de matériel sanitaire, 4,500 roubles ; appointements de trois médecins pendant deux ans, 12,000 roubles ; appointements de trois aide-chirurgiens, 3,600 roubles ; frais de voyage pour trois médecins, 2,400 roubles ; aller et retour de trois aide-chirurgiens, 1,200 roubles ; enfin pour l'emballage et le transport d'objets de santé, 1,400 roubles. Tous ces secours aux troupes du Turkestan font ensemble 28,000 rou-

bles : il a donc été décidé de demander à l'assemblée générale l'allocation d'une somme de 30,000 roubles.

Ici je crois nécessaire de faire remarquer que, d'après le § 31 de nos statuts, tout secours accordé par la Société en temps de guerre, peut être pris sur les fonds permanents de la Société. Il ne faut pas perdre de vue que cette dépense fournira aux médecins qui en profiteront une pratique inappréciable, et qu'ils ne peuvent rencontrer qu'en temps de guerre. Je me permettrai enfin de vous faire observer que, pour l'allocation de cette somme, il n'est pas nécessaire aujourd'hui de recourir à une nouvelle répartition, puisque les 30,000 roubles peuvent être pris sur les 50,000 roubles recueillis par souscription (les autres 25,000 n'étant votés qu'en cas de prolongation du séjour de notre personnel de santé au Monténégro au-delà du 15 juin). S'il manquait quelque chose aux 30,000 roubles, somme nécessaire pour le Turkestan, on pourrait la compléter sur le produit de la souscription qui reste ouverte, et, si le capital n'arrive pas à ce chiffre, il pourrait être complété par une répartition des fonds permanents. Je vous prie de répondre à cette proposition par un « oui » ou par un « non ».

On procède au scrutin.

M. le Président. La quatrième question concernant la suppression de notre Comité local de St-Petersbourg, je crois de mon devoir d'indiquer que l'activité de cette institution est entièrement absorbée par celle de la Direction générale, qui se trouve dans la même ville; il n'y a donc pas de raison plausible pour la conserver. Vous avez à résoudre ce problème: Est-il nécessaire de conserver l'institution locale, quand la Direction générale se trouve dans la même ville? Permettez-moi d'ajouter que l'entretien de la Direction locale nous coûte 2,000 roubles par an, et que par conséquent, en fermant cet établissement, nous faisons 2,000 roubles d'économie. Je vous prie de répondre aussi à cette question.

Vous savez bien, Mesdames et Messieurs, que l'année passée il a été décidé par l'assemblée générale de vendre la maison donnée à la Société par le ministère de la guerre. Cette maison a été vendue 35,000 roubles. En ce qui concerne la question relative à la construction d'une maison pour la Société, une commission spéciale de deux membres a été élue, composée de MM. P. W. Jou-

kowsky et A. Th. Pétrauschewsky. Permettez à M. Joukowsky d'exposer le projet de la Commission.

M. P. W. Joukowsky. Les 35,000 roubles, produit de la vente dont il vient d'être parlé, sont déposés à la Direction générale et destinés à l'acquisition par la Société d'une maison, en toute propriété. Depuis la vente opérée, la Direction ne songeait qu'à acquérir un local pour satisfaire aux besoins des comités de dames, fort embarrassés pour leurs dépôts d'objets. En attendant, la Direction générale profite de l'attention de Monsieur le ministre des domaines, qui nous a abandonné un petit local dans sa maison, et la salle où nous sommes pour les assemblées générales ; mais il ne faut pas oublier que ce sont là des amabilités qui ne dépendent que de relations et d'une bienveillance toutes personnelles. Il y a donc longtemps que la Direction générale songe à l'acquisition d'un immeuble qui puisse répondre à l'attente de la Société. C'est ainsi que 35,000 roubles, avec les intérêts, sont à la disposition de l'assemblée et ont une destination spéciale, celle de l'acquisition d'un local. Ce capital est bien petit pour entreprendre une construction indépendante, mais des circonstances particulières sont venues en aide à l'affaire. Ainsi, le ministère de la guerre, persuadé que la Société agit constamment à son avantage, qu'elle se présente toujours comme un être dévoué, partout où il ne peut suffire aux besoins des troupes pour le service de santé — preuve en soient aujourd'hui les secours généreux que notre Société prête à l'arrondissement du Turkestan, et que le ministère saura certainement apprécier — le ministère de la guerre, dis-je, a donné son consentement à la cession qui serait faite à la Société d'un lot de terrain, rue des Ingénieurs, près du manège. Cette place, par sa position centrale, est tout à fait propre à la construction d'une maison, et d'une valeur d'au moins 40,000 roubles. Ces 40,000 r., par conséquent, réunis aux 35,000 de la vente, formeront un capital de 75,000 roubles, avec lequel on peut compter sur la réalisation du projet. A cet effet, la Commission a prié le colonel Pocatiloff de vouloir bien dresser un devis de construction. Ce devis estimatif monte à 56,953 roubles, mais il y a lieu d'observer que si l'on renonce à des planchers parquetés et aux décorations inutiles, il pourra être diminué de 6,460 roubles. J'ai l'honneur de présenter les plans. Pour mener à bonne fin la construction de la maison, il

sera nécessaire d'ajouter 17,000 roubles aux 35,000 qui se trouvent à la disposition de l'assemblée. Je fais abstraction de tout rabais possible. Ainsi, pour l'acquisition d'un local en toute propriété, il est avant tout nécessaire que l'assemblée générale décide s'il y a lieu de construire une maison en profitant de la place qui nous est offerte, ou de rester comme nous sommes aujourd'hui, en attendant que les intérêts augmentent le capital de 35,000 roubles.

Dans le premier cas, vous devriez avoir l'obligeance d'autoriser une dépense éventuelle de 17,000 roubles. Je dois ajouter à ceci que, si les circonstances le permettent, par exemple si le ministère de la guerre, en considération des secours si généreux qu'il reçoit de notre Société, trouvait le moyen de porter ces 17,000 roubles à son budget, — ce qui serait annoncé en temps et lieu à la Direction générale, — nos 17,000 roubles resteraient intacts.

M. Pétrouchewsky. Comme membre de la commission et puisque tout le monde n'a pas vu les plans, j'estime de mon devoir d'annoncer que la maison projetée serait à trois étages, chacun de 120 sagènes¹ carrées à peu près. L'étage inférieur serait destiné aux dépôts des comités de dames ; le second étage à l'installation de la Direction générale et au logement d'un des employés, chargé de la surveillance de la maison de la Société. Enfin, le troisième étage serait composé d'une très-grande salle et de deux grandes chambres. La salle serait destinée aux assemblées générales et les deux grandes chambres à l'installation du musée. La grande salle pourrait aussi servir à la partie du musée qui ne demande de la place qu'aux murailles. La maison contiendrait aussi tous les emplacements nécessaires tant à la Direction générale qu'aux Comités de dames.

M. le Président. Je me permettrai d'ajouter à cela qu'aujourd'hui nos dépôts, le musée et la Direction générale sont répartis entre sept endroits différents : dans le palais de Tauride, dans la maison du ministère des domaines, à l'amirauté, à l'état-major général, dans le palais de Son Altesse Marie Pawlovna et enfin dans la salle où nous sommes, qu'on nous prête chaque fois par autorisa-

¹ 1 sagène = 2^m,134.

tion spéciale, tant pour l'emballage et l'envoi des transports au Monténégro que pour nos assemblées générales.

On procède au scrutin.

M. le Président. Mesdames et Messieurs, vous avez maintenant à choisir six membres pour la Direction générale, en remplacement des six membres qui, d'après nos statuts, par ancienneté de service, doivent être remplacés ou réélus.

La liste qui se trouve entre vos mains se divise en trois parties : dans la première, sont désignés les membres proposés à l'élection par la Direction générale comme candidats en nombre double. Mais je dois remarquer que les candidats proposés ne doivent pas vous embarrasser. Chacun de vous a le droit de désigner six personnes à son choix. C'est dans ce but qu'il y a une troisième partie, dans laquelle vous inscrirez les noms de six personnes de votre choix.

On procède au scrutin.

M. le Président. Permettez-moi de vous prier d'élire, entre vous, trois personnes pour compter les voix données sur les questions posées. Je dois vous inviter à ne choisir aucun des membres de la Direction générale. Pour faciliter votre tâche, je me permettrai de vous proposer MM. Litwinoff, Muller, Kawroff, Grigorieff, Mamontoff.

MM. Litwinoff, Muller et Tchoubinsky sont élus pour la vérification du scrutin.

M. le Président. Je demande votre autorisation pour prier Son Altesse Impériale Serge Alexandrowitch d'honorer la Société en acceptant le titre de membre d'honneur de notre Société.

Il est indispensable de ne pas perdre de vue que notre Société est une Société internationale qui, par conséquent, est aidée non-seulement par le ministère de la guerre, mais encore par le ministère des affaires étrangères, et vous savez, d'ailleurs, que notre adhésion à la Convention de Genève s'est effectuée grâce à l'action diplomatique du prince A.-M. Gortschakoff. Pour ces motifs, la Direction principale propose à l'assemblée générale d'admettre le chancelier prince Gortschakoff, membre honoraire de notre Société.

Lorsque, pour la première fois notre Société entreprit d'agir en temps de paix, il était d'une haute importance de choisir un fondé de pouvoirs que nous devions envoyer, vu l'urgence des secours,

aux victimes de la disette du gouvernement de Samara. Ce fondé de pouvoirs était le comte N.-P. Orloff-Danydoff. Chacun de vous, Messieurs et Mesdames, connaît l'abnégation, le soin avec lesquels a été remplie la mission confiée par la Société au comte Orloff-Danydoff, et, en considération des services qu'il a rendus à la Société, le comte Danydoff est proposé à la Société comme membre d'honneur.

Quoique le temps de la guerre franco-prussienne soit déjà assez éloigné, il est impossible d'oublier les services rendus à la Société par notre chargé de pouvoirs principal, A.-D. Baschmakoff. Le nombre de médecins de son détachement atteignit le chiffre de 42. A.-D. Baschmakoff a surmonté les plus grandes difficultés ; il a, plus d'une fois, souffert toutes les privations possibles pour se transporter d'un poste dans un autre ; sa mission a été exécutée avec une grande habileté. C'est pourquoi A.-D. Baschmakoff est proposé comme membre d'honneur de la Société.

Encore l'année dernière, le Comité de Wiatka, à l'occasion de la nouvelle destination de son président, Tcharykoff, qui avait réussi à développer considérablement l'activité de la Direction en organisant de nouveaux comités, en créant des troncs pour les pauvres et la quête du copek, demandait sa confirmation en qualité de membre d'honneur du Comité local Wiatka. La Direction générale ne pouvait laisser inaperçus les travaux de M. Tcharykoff. Effectivement, c'est lui qui, le premier, a organisé les ambulances mobiles de notre Société, sur lesquelles j'aurai l'honneur de revenir encore ; pour le moment, je me borne à constater que cette organisation est de la plus haute importance. En considération de tant de services rendus, la Direction générale propose de nommer M. Tcharykoff membre d'honneur de la Société.

En arrivant à l'élection des membres bienfaiteurs, institués par le paragraphe 10 de nos statuts, je crois indispensable de vous déclarer que notre Société eut à se réjouir des secours considérables dus à l'aide-de-camp général T. T. Trepoff. Il avait recueilli à peu près 25,000 roubles pour les victimes de la disette du gouvernement de Samara, 12,000 ont été livrés pour les incendiés de la ville de Morschank, 3,000 pour les incendiés de Briansk et 2,000 pour ceux de Poultausk. Plus tard, en ces derniers temps, lors des collectes au profit des habitants blessés et malades de l'Herzégovine,

réfugiés dans le Monténégro, c'est grâce à l'intervention du général Trepoff que presque toute la partie matérielle a été livrée gratuitement. En considération des services qu'il a rendus, le général aide-de-camp Trepoff est considéré comme membre bienfaiteur de la Société.

Au temps de la disette de Samara, le prince Jousouppoff avait donné 1,500 roubles.

On propose d'élire aussi comme membre bienfaiteur le baron A.-L. Stieglitz, qui a versé 15,000 roubles au profit des incendiés de Morschansk, ce qui lui donne plein droit au titre de bienfaiteur.

Le général aide de camp Patkaul. Je me permettrai une question : Les dons au profit des incendiés sont-ils du ressort de notre Société, et peut-on pour cette raison proposer la réception des donateurs comme membres bienfaiteurs de la Société de secours aux militaires blessés et malades ?

M. le Président. Sans doute, notre Société a été fondée premièrement dans le but de venir au secours des militaires blessés et malades, mais, par ordre de notre Auguste Protectrice, d'autres buts ont été indiqués à la Société, notamment en temps de paix, lors de désastres publics.

Sa Majesté a daigné prononcer les paroles suivantes, qui sont d'une haute portée : « Si notre Société se borne en temps de paix « à la perception d'offrandes dans l'expectative d'une guerre, elle « ne gagnera aucune sympathie et aucune confiance dans la « masse du peuple, et, en cas de guerre, elle restera complète- « ment étrangère à la population, dans laquelle elle doit chercher « les moyens d'exercer son utile activité. De plus, toutes nos insti- « tutions restant complètement oisives en temps de paix, ne seront « nullement préparées pour la guerre. »

Effectivement, du jour où notre Société a pris pour base de ses opérations de porter secours aux populations en cas de grands désastres, la sympathie et la confiance publiques n'ont fait qu'augmenter. Plus les secours seront généreux en temps de paix, plus afflueront les dons pour les besoins en temps de guerre.

C'est ainsi que ce que notre Auguste Protectrice avait prévu s'est on ne peut mieux réalisé. Notamment en 1875, c'est-à-dire lorsque notre Société avait commencé à exercer son œuvre de charité en temps de paix, les sympathies, dans toutes les localités de l'empire,

ont augmenté dans une telle proportion que, cette même année 1875, vingt nouveaux comités locaux furent organisés. Cela prouve que notre nouvelle activité a été accueillie avec une sympathie générale. Par conséquent, les sommes qui sont données pour satisfaire aux besoins des temps de paix par l'entremise de notre Société, méritent d'être mentionnées.

Dans le courant de l'année passée, M. N. J. Aloukine a donné à l'école des femmes-infirmières, établie à l'hôpital de baraques, 5,000 roubles. Il a, de plus, richement doté l'église du même établissement pour une somme de 3,000 roubles. Le total de ses dons monte ainsi à 8,000 roubles. C'est pourquoi nous vous demandons l'autorisation de le reconnaître membre bienfaiteur de la Société.

Toujours en suivant les statuts, l'assemblée générale élit chaque année trois membres pour la vérification des comptes et du compte rendu de la Direction générale. Je vous prie donc d'écrire les noms des trois personnes que vous désirez charger de ce mandat.

On procède au scrutin.

M. le Président. Pendant qu'on va compter les voix, permettez-moi de vous présenter brièvement un aperçu de l'activité de la Société durant l'année 1875. Le compte-rendu de la Société pour l'année 1874 est imprimé depuis longtemps ; il a été distribué à tous les membres de la Société, et la plupart de vous, Messieurs et Mesdames, en ont déjà pris connaissance. Ce compte-rendu reproduit avec tous ses détails, non pas seulement l'activité de la Direction générale, mais aussi celle de toutes nos institutions. Dans des tableaux statistiques à part, sont groupés sommairement les résultats que notre Société a pu atteindre dans les neuf années de son existence. La rédaction de ce compte rendu a coûté beaucoup de travail à son auteur, notre secrétaire, M. Rittich, c'est pourquoi je suis persuadé que l'assemblée consentira à lui exprimer sa reconnaissance.

Cette proposition est adoptée.

M. le Président. En 1875 la Direction générale a dû procéder à la rédaction d'un règlement pour les sœurs de la Croix rouge, institution qui a reçu la sanction suprême, et qui peut servir de modèle pour l'organisation de nouvelles communautés.

Un des membres de la Direction générale, M. Th. Pétrouchewsky,

a composé un statut pour les temps de guerre. Ce statut a déjà été lithographié et sera bientôt présenté à l'étude et à la sanction de la Direction générale. La composition de ce statut est d'autant plus importante qu'il pourra servir pour toutes nos institutions.

Une commission générale, sous la présidence du sénateur J.-M. Guédeonnoff, s'occupe aujourd'hui de la révision des statuts, en les complétant par tout ce que la pratique aurait indiqué, tout ce qui tendrait au développement de notre activité. En outre, je crois nécessaire d'annoncer que la publication de notre *Messenger*, momentanément suspendue, va être reprise le mois prochain, les trois premiers numéros de l'année paraîtront ensemble. Notre journal sera publié sous la nouvelle rédaction du docteur Marsicani.

L'organisation de 20 nouveaux comités est une preuve éclatante de l'élan considérable qu'a pris l'activité de notre Société en 1875. Ces institutions sont les suivantes, dans six forteresses : à Swéaborg, Dunabourg, Robrounsk, Brest-Litowsk, Ivan-Gorod et Novo-Georguiewsk, en outre, à Arkhangel, Witebsk, Lida, Kazan, Georguiewsk, Zaráïsk, Pronnsk, Morchansk et Briansk. D'autres sont à l'état de formation.

En revenant à l'activité déployée en 1875, il faut avant tout mentionner les secours accordés aux habitants de la ville de Morschank, victimes de l'incendie. A la première nouvelle de l'incendie, nous avons ouvert une souscription dans toutes nos institutions filiales. Il a été recueilli au profit des incendiés 350,000 roubles; cette somme, et d'autres souscriptions qui continuaient, ont mis la Société à même de venir au secours de Briansk et de Poulousk qui ont aussi souffert des incendies. Je me permettrai de fixer votre attention sur notre fondé de pouvoirs envoyé à Morschank, le sénateur A.-A. Polowstsoff. Son compte-rendu vous a permis d'apprécier les mesures qu'il a prises : l'organisation de logements à bon marché, la distribution régulière des secours et l'organisation du service de santé (l'hôpital de la ville étant brûlé, il fallait bien venir au secours des malades). Il est impossible de ne pas mentionner aussi d'une manière toute particulière l'activité du chef de la noblesse à Morschank, M. Besobrasoff. Grâce à ses soins, à son énergie, la population de la ville a été divisée en quartiers; tous les habitants ont été, selon la proportion des pertes subies, classés en plusieurs catégories et les secours

distribués proportionnellement aux pertes. Ces dispositions étaient si pratiques et si régulières qu'elles ont servi de modèle dans d'autres villes éprouvées par le même malheur. C'est ainsi qu'à Briansk, tout de suite après l'incendie, un pareil classement par catégories a été fait. Le gouvernement avait envoyé à Briansk l'aide-de-camp de l'empereur, M. Besak, qui a trouvé un grand appui chez les habitants de la ville, notamment chez M. Maltzoff et M. Tutscheff. Ces messieurs ont fait des sacrifices si considérables qu'ils ont beaucoup aidé à soulager les malheureux. M. Tutschoff a donné du bois pour 300 maisons et ordonné de ne pas élever les prix du bois de construction sur son chantier ; M. Maltzoff, outre les dons en bois a commandé de céder gratis les châssis des fenêtres avec leurs vitres. Poulousk a été secourue par le comte de Kotsebou, qui avait fait une souscription sur les lieux mêmes, et qui, par différentes dispositions, avait recueilli des sommes considérables pour venir en aide à la ville. En général les sommes qui affluaient vers la Société par suite des incendies, étaient si considérables que, sur l'avis de personnes se trouvant sur les lieux, la continuation de la distribution des secours devenant superflue, un solde en caisse a été converti en fonds de réserve pour le cas de nouveaux désastres publics. Ce fonds atteint actuellement le chiffre de 25,000 roubles. La Société est ainsi mise à même, en cas de malheur, de venir promptement au secours avec un capital disponible, en attendant le résultat d'une souscription.

En proposant pour M. Tcharykoff le titre de membre d'honneur, j'ai dit quelques mots sur l'utilité d'ambulances mobiles, qui, pour la première fois, ont été organisées par lui. Le but de ces ambulances, parcourant les villages, consiste à procurer des soins médicaux aux populations rurales. Les comptes-rendus mensuels, pour la fin de 1875 et le commencement de 1876, constatent que cette institution est reçue par le peuple avec une grande sympathie.

Soit par le prix du traitement, soit à cause de la distance, les hôpitaux des villes ne peuvent en effet satisfaire les populations rurales, mais les paysans malades attendent maintenant chez eux l'arrivée des ambulances mobiles et profitent de leurs secours.

Nous voyons, dans les comptes-rendus, que le nombre des personnes qui se présentent pour recevoir des secours augmente constamment de mois en mois. Pour compléter ce renseignement, je crois

nécessaire de donner lecture de la déclaration suivante qui vient de nous arriver de l'assemblée de Nolinsk :

L'assemblée provinciale extraordinaire du district de Nolinsk (gouvernement de Wiatka) dans sa séance du 23 février 1876,

Prenant en considération l'action bienfaisante de l'ambulance mobile du comité local de Wiatka de la Société de secours aux militaires blessés et malades, action reconnue tant par l'assemblée que par les paysans qui ont eu l'occasion personnelle de se convaincre des services que rend cette institution,

Vu la confiance illimitée avec laquelle le peuple s'adresse au médecin de l'ambulance mobile, M. Solovieff qui, au milieu d'inconvénients nombreux, remplit avec l'abnégation la plus complète l'engagement qu'il a contracté,

Arrête de transmettre à la Direction générale de St-Petersbourg, ainsi qu'au Comité local de la Société de secours aux militaires blessés et malades, son avis sur l'utilité incontestable des ambulances mobiles et sur l'excellente activité du médecin Solovieff.

M. le Président. J'ai l'honneur d'ajouter que cette ambulance mobile a été organisée au moyen de la quête dite du copek, c'est-à-dire avec l'argent donné par les paysans. L'entretien d'une pareille ambulance revient à 3,000 roubles. Si l'on suppose un arrondissement de 70,000 habitants, la cotisation à 5 cop. par habitant donnera la possibilité à l'arrondissement d'avoir une ambulance mobile, et avec une recette de 10 cop., il y aurait la possibilité d'en avoir deux. Considérant l'utilité de cette institution et le témoignage de l'assemblée provinciale sur l'activité bienfaisante du médecin Solavieff, l'assemblée générale voudra certainement exprimer sa reconnaissance à ce médecin ?

M. Joukossky. L'assemblée générale ne voudrait-elle pas exprimer aussi ses remerciements aux états provinciaux de Nolinsk, pour avoir attiré son attention sur cette institution et témoigné de son utilité.

M. le Président. En 1875, une école de femmes infirmières a été fondée à Dorpat. Pour donner les moyens au docteur Bergmann d'inaugurer une institution aussi utile, la Direction générale a décidé de lui remettre 750 roubles, à deux reprises, pour la mise en état d'un local approprié à cette école.

La même année, les comités d'Odessa et de Varsovie ont mani-

festé le désir d'organiser des trains pour le service de santé, destinés au transport des malades et des blessés en temps de guerre ; pour s'exercer immédiatement à cette activité, ils ont décidé de commencer tout de suite. Attendu que les hôpitaux civils d'Odessa ne peuvent recevoir tous les militaires malades, le comité d'Odessa propose de s'occuper du transport de ceux-ci d'Odessa dans les hôpitaux de Tiraspol et à Bendery.

De même à Varsovie, on a eu l'idée d'organiser des trains de chemin de fer pour le service de santé, mais avec cette différence qu'à Varsovie les régiments sont cantonnés le long des chemins de fer et envoient leurs malades à l'hôpital militaire.

Là encore, le comité local a eu l'intention d'organiser un train de huit wagons pour service de santé. Les compagnies de chemins de fer ont promis leur concours au comité de Varsovie lequel va s'occuper du transport des malades des régiments dans cette ville.

Notre Société participera cette année aux expositions de Bruxelles et de Philadelphie ; mais jusqu'à présent il n'a été pris que quelques dispositions préalables. C'est pourquoi cet objet doit être renvoyé au compte-rendu de 1876.

En terminant celui de 1875, il n'est pas superflu d'ajouter que la plus grande œuvre de notre Société a été l'envoi du personnel de santé au Monténégro. Vous savez toutes les difficultés qu'ont à surmonter et toutes les privations auxquelles sont exposées les personnes qui ont pris part à la mission sanitaire du Monténégro ; elles ont fait preuve d'une abnégation rare, et donnent un bel exemple aux personnes qui se dévoueront à l'avenir à l'œuvre de charité de la Croix rouge. Une conduite aussi digne fait honneur à une institution de charité à la tête de laquelle sont placées des personnes qui donnent elles-mêmes l'exemple du dévouement.

Avant de lever la séance, je propose d'exprimer la reconnaissance de l'Assemblée à Anna Ivanovna de Korval, pour son travail assidu au profit de la Société, durant, tous les jours, de dix heures jusqu'à trois heures après midi, au Comité central, pour noter et expédier les objets de santé au Monténégro.

L'Assemblée accepta cette proposition.

Pour la clôture de la séance, *M. Litiwnoff*, général à la suite de Sa Majesté, a communiqué le résultat du scrutin : Les deux pre-

nières questions ont été résolues affirmativement par 51 voix sur 70 votants.

(Traduit du compte rendu sténographié.)

LA GUERRE DE SERBIE

Dans le n° 26 du *Bulletin international*, nous avons eu l'occasion d'indiquer sommairement les secours sanitaires envoyés par la Russie au Monténégro, pour venir en aide aux réfugiés de l'Herzégovine. Les ambulances établies à cet effet à Cettigne et à Grahovo y ont été maintenues aux frais de la Société russe de la Croix rouge ; le personnel de ces ambulances a même été notablement augmenté, ainsi que le matériel de pansement. En outre, une troisième ambulance a été établie à Niegoush. Les premières mesures furent prises aussitôt qu'on eut avis de la participation directe du Monténégro à la guerre. De même, lorsque la Serbie commença la lutte contre les Turcs, sans ressources sanitaires et avec un personnel médical peu nombreux, le Comité central de Saint-Pétersbourg, sur une invitation directe du Comité international de Genève, adressée à tous les comités de la Croix rouge des Etats européens, décida de venir en aide aussi vite que possible aux blessés serbes. Le 19-31 juillet, l'assemblée générale des membres de la Société russe vota 100,000 roubles pour l'envoi de médecins et de matériel sanitaire en Serbie, et il alloua 50,000 roubles pour continuer l'œuvre au Monténégro. L'assemblée élut ensuite M. Toxareff, conseiller privé, comme délégué de la Société à Belgrade. Six jours après, 11 médecins avec un nombre correspondant d'aide-chirurgiens et 25 sœurs de charité de la communauté de Moscou, fondée et dirigée par la princesse Chakhowskoï, quittèrent Saint-Pétersbourg à destination de Belgrade.

Ils emportaient du matériel de santé et des ressources pour fonder 3 ambulances de 100 lits chacune. Dès lors, presque toutes les grandes villes de l'empire et beaucoup de particuliers organisèrent à leurs frais des ambulances richement fournies de matériel sanitaire et de personnel médical, et les envoyèrent en